



FICHE D'ACTION SYNDICALE

Gobelets en plastique en entreprise



Gobelets en plastique... Surconsommation ?



Vous n'êtes pas sidéré par le nombre de gobelets en plastique qui inondent les poubelles près des machines à café ou des fontaines à eau ?



Une petite soif, et hop, un nouveau gobelet qui finit à la poubelle. Un petit café ? Encore un gobelet.



Des centaines de milliers de fois, par jour en Belgique et des dizaines de millions de fois par jour dans le monde.

Pourquoi l'utilisation de gobelets en plastique **pose-elle problème** ?

Dans notre société de la concurrence et de la (sur)consommation, nous devons toujours aller plus vite. Cette course effrénée ne supporte pas la moindre contrariété. C'est la société du vite consommé, vite jeté... Dans cette ambiance, l'utilisation de supports plastiques pour l'alimentation génère des « coûts » importants en termes d'environnement et de santé publique qui sont ainsi les principaux « obstacles » au mode de vie proposé actuellement.

Les gobelets en plastique, utilisés dans les entreprises, sont majoritairement fabriqués à partir de pétrole. Ressource, non renouvelable, énergie fossile polluante, participant, entre autres, aux changements climatiques de la planète et génératrice de déchets difficilement recyclables.

Evidemment, la problématique des gobelets peut être élargie au reste de la vaisselle en plastique à usage unique (assiettes, bols, couverts, etc.).

Gobelets, repères principaux

- 1 tonne de plastique recyclée représente une économie d'environ 2500 litres de pétrole ;
- 4% de la production pétrolière mondiale sont consacrés à la production de plastique (et donc également à celle de nos fameux gobelets) ;
- selon le MIT, Massachusetts Institute of Technology, un gobelet est fait en moyenne 3,2 g avec l'équivalent de pétrole ;
- les gobelets en carton ne sont pas la solution aux gobelets en plastique: un gobelet carton représente 4,1 g de pétrole avec un prix de revient 2,5 fois plus cher que le gobelet en plastique.

Source : Stop aux gobelets plastiques au bureau - <http://www.consoglobe.com>



Quels sont les **risques pour la santé et l'environnement** ?

L'utilisation, peu consciente, **génère des tonnes de déchets** et cela pour plusieurs centaines d'années. Bien souvent, plusieurs gobelets sont utilisés par un même travailleur en une journée soit car le plastique trop fin incite à se protéger de la chaleur du café en emprisonnant le breuvage dans deux ou trois gobelets superposés soit par le changement de gobelet à chaque recharge d'une dose d'eau, par exemple.

Les **effets de migration de certaines substances chimiques du plastique vers la boisson** dans le cas d'utilisation pour des boissons chaudes ou d'aliments réchauffés au four à micro-ondes, présentent également des problèmes sanitaires.

Le polystyrène est utilisé dans la fabrication d'emballages alimentaires, de barquettes à champignons, de tasses à café, de vaisselle jetable, de couverts de restauration rapide, d'isolant thermique, de plateaux d'aliments au supermarché et de protection d'emballage.

On le trouve sous trois formes : le polystyrène standard (PS), le polystyrène choc (PB) et le polystyrène expansible (PSE) « styromousse ».

Le styrène sort du plastique, surtout lorsqu'exposé au gras ou à la chaleur. Il est toxique pour le cerveau et le système nerveux, le foie, les reins, l'estomac (pour les animaux), cancérigène. Il dégage aussi du p-nonylphénol, un perturbateur hormonal.

Source : <http://www.inise.ca> - Institut national d'information en santé environnementale à Montréal



Enjeux environnementaux et syndicaux

- » La protection de la santé des travailleurs (in fine: de tout un chacun) aussi bien sur le lieu de travail qu'au domicile ;
- » Le bien-être humain et animal dans un environnement préservé ;
- » La diminution des pollutions et des quantités de déchets générés.

Les acteurs

ACTEURS INTERNES

- La direction de l'entreprise
- Les représentants des travailleurs
- Les travailleurs

ACTEURS ET RESSOURCES EXTERNES

- Les fournisseurs de biens et services dans le domaine de l'alimentation

Organes paritaires compétents

- Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) car il est celui qui possède le plus compétences en terme de santé et d'environnement ;
- Le Conseil d'Entreprise (CE) par l'aspect de l'impact financier (achats, économies) ;
- La Délégation Syndicale (DS) en cas de conflit (rejet au niveau CPPT et CE) ou pour la négociation d'alternatives écologiques ;
- Faire interagir les compétences des trois organes de concertations (triangle syndical).

Les actions (individuelles et/ou collectives)

1. Dresser un état des lieux

- Quelle vaisselle en plastique est utilisée pour quels usages.

2. Se documenter

Résoudre le problème des gobelets en plastiques passe nécessairement par une de ces alternatives :

- le recyclage ;
- l'utilisation d'alternatives (plus) écologiques (vaisselle en carton ou biodégradable, à usage unique) ;
- l'utilisation de vaisselle réutilisable (porcelaine ou plastique).

Pour chacune de ses solutions il convient de bien étudier sa mise en œuvre afin de la rendre applicable et environnementalement pas plus néfaste que la situation de départ.

3. Sensibiliser et informer les travailleurs et la direction sur les risques liés à la problématique de la vaisselle plastique à usage unique (gobelets, entre autres) :

- Inviter une personne ressource pour un exposé, une discussion

- Rédiger un article dans un journal de liaison, réaliser une campagne d'affichage dans le bâtiment ou sur intranet ou à partir d'un site internet ;
- Organiser un événement ou une activité dans l'entreprise sur le sujet ;
- Organiser une visite de Bruxelles-Propreté.

4. Agir dans les organes de concertation

- Actions en CPPT :
 - » Poser une question ouverte permettant de savoir comment l'entreprise gère les déchets générés par l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique (gobelets, entre autres) ;
 - » Demander un rapport de la consommation de vaisselle plastique à usage unique et de la quantité de déchets générés au sein de l'entreprise ;
 - » Réaliser une enquête permettant de connaître le niveau de connaissance, de sensibilisation, d'inquiétude voire même de problèmes de santé liés à la problématique de la vaisselle plastique à usage unique ;
 - » Proposer la réalisation d'actions de sensibilisation en concertation (permettant de favoriser une cohésion dans la perspective d'une société plus humaine et plus respectueuse de l'environnement, du bien-être et de la santé publique).
- Actions en CE :
 - » Demander un rapport permettant de connaître les coûts, pour l'entreprise, de la consommation et du traitement des déchets générés par l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique (gobelets, entre autres) ;
 - » Demander une analyse des coûts et, si possible, des économies réalisables par le passage aux

différentes alternatives à la vaisselle plastique à usage unique.

- Actions en DS :
 - » Inciter l'entreprise à mettre en place une politique environnementale permettant d'obtenir le label « Entreprise éco-dynamique » de l'IBGE ;
 - » Négocier un cadeau d'entreprise (de fin d'année, par exemple) consistant en un colis comprenant un « mug », un verre, une assiette, un bol, un jeu de couverts et une boîte à tartines marqués au nom de chaque travailleur. C'est une action de sensibilisation et de responsabilisation. Elle peut être reprise tous les deux ans, par exemple, afin de renouveler le matériel.
- Cette action doit faire partie d'une démarche cohérente, plus large, basée sur les principes d'éco-consommation dont les buts sont : la réduction des pollutions, éviter l'épuisement des ressources naturelles, l'utilisation de produits et technologies propres, ce qui comprend la consommation de produits sains et éthiques.

Il est, par exemple, possible d'agir par le biais de la consommation d'aliments et de boissons biologiques et/ou issus du commerce équitable, l'utilisation de savons écologiques, d'un lave-vaisselle labellisé « Ecolabel européen », la récupération de l'eau de pluie, etc. Dans ce cadre, il est important d'être attentif à la provenance des produits (aspects sociaux et environnementaux).

5. Faire appel à des acteurs essentiels

- Les conseillers en prévention des services internes pour la prévention et la protection au travail, les services externes pour la prévention et la protection au travail.

Trucs et astuces

- La vaisselle réutilisable et la vaisselle à usage unique ne font pas bon ménage. En effet, la présence de vaisselle à usage unique incite à la « paresse ».
- Les nouvelles habitudes prises sur le lieu de travail s'exportent facilement et auront donc un impact sur les proches et, in fine, sur l'ensemble de la société.
- Chacun peut déjà agir concrètement en :
 - » apportant son verre ou sa tasse au bureau pour boire plutôt que d'utiliser les gobelets distribués par les machines ;
 - » achetant de la vaisselle biodégradable et en la conservant au bureau pour remplacer les gobelets.

- A raison de 2 cafés par jour, un employé utilise plus de 400 gobelets par an, soit 1,6 litres de pétrole.
- Pour ne pas l'oublier, collez cet autocollant sur votre machine à café!



Source : Le Réseau Eco-consommation - Autocollants « Pied léger sur la planète »

Pour aller plus loin

- <http://www.ibgebim.be> : le site de Bruxelles Environnement - l'institut bruxellois pour la gestion de l'environnement ;
- <http://www.bruxelles-proprete.be> : le site de Bruxelles-Propreté ;
- <http://www.omdm.be> : le site d'Oxfam Magasins du monde ;
- <http://www.cafequitable.be/index.html> : le site de Cafequitable, nom commercial de la sprl OBN Vending - distributeur Oxfam ;
- <http://www.maxhavelaar.be> : le site de Max Havelaar - Label du commerce équitable ;
- <http://www.natpro.be> : le site de Nature et Progrès Belgique ;
- <http://www.ecoconso.be> : le site du Réseau Eco-consommation ;
- <http://www.achatsverts.be> : le site du guide internet de fournitures vertes partenaire du Réseau Eco-consommation ;
- <http://www.greenbazaar.be> : le site de Greenbazaar, site commercial regroupant l'offre existante en produits et services durables. Son ambition: participer à la transformation du marché et des comportements, pour tendre vers un monde plus équitable et plus environnementalement durable ;
- <http://www.consoglobe.com> : le site de Conso-Globe, portail de la consommation durable, informations écologiques, boutique verte, services entre particuliers ;
- <http://www.guidedesachatsdurables.be> : guide fédéral d'aide pour le choix de produits et de services durables avec information sur les critères environnementaux et sociaux, sur les labels et les marchés publics durables ;
- <http://www.rise.be> : le site du RISE (Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement).
On y trouve, par exemple, les publications suivantes :

L'environnement et l'entreprise

Guide pratique travailleurs, édition remise à jour, dans le cadre du Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement (RISE), par Véronique Porot de l'Institut Eco-Conseil (mars 2004) ;

L'éco-consommation en entreprise

Brochure de sensibilisation à une consommation plus durable, fruit d'une collaboration entre les trois syndicats de travailleurs belges, la CGSLB, la FGTB et la CSC dans le cadre d'une convention signée avec la Région wallonne pour la sensibilisation du monde syndical aux enjeux environnementaux (octobre 2006) ;

- <http://www.brise-environnement.be> : le site de BRISE (Réseau Intersyndical Bruxellois pour l'Environnement) ;
- <http://www.bekerrecycling.nl> : une émanation de la Stichting Disposables Benelux (SDB) (BASF Nederland B.V., BP Belgium, Total Petrochemicals, Bellplast, Huhtamaki GmbH, Veriplast Holland B.V., Douwe Egberts Coffee Systems, etc.) qui publie une étude effectuée par le TNO Bouw en Ondergrond en faveur de l'utilisation des gobelets en plastique à usage unique. Utile pour connaître les arguments des producteurs en faveur des gobelets en plastique à usage unique.



Cette fiche a été conçue et rédigée par le « Groupe Kyoto » dans le cadre du Réseau Intersyndical Bruxellois de Sensibilisation à l'Environnement (BRISE), qui associe la FGTB, la CSC et la CGSLB - NOVEMBRE 2009



BRISE bénéficie du soutien de Bruxelles Environnement.

Contact : info@brise-environnement.be
www.brise-environnement.be